



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 avril 2018**

n° 2018-39

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le VINGT-SIX du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la ville de Gignac-la-Nerthe, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation adressée le 19 avril 2018 conformément aux articles L2121-10 et L 2121-12 du C.G.C.T. sous la présidence de M Robert DE VITA – 1^{er} Adjoint, étaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de :

Procurator(s) : M. AMIRATY Christian à M. DE VITA Robert, M. CROCE Alain à Mme KAISLING Sylvie, Mme MAHIEU Jacqueline à M. MAURIN Franck, M. GONZALEZ Marcos à Mme GONZALEZ Ghislaine, Mme. MARLET Catherine à Mme PICAZO Marie-José, M. TASSY René à M. PERNIN Gabriel, M. VANNET Hervé à M. MULLER Bernard, Mme POUTET Jacqueline à M. DE PIETRO Christophe, Mme CHEVALIER Laure à M. TRUBERT Xavier.

Secrétaire : Mme CORMONT Caroline

Objet : Demande de subvention auprès de l'ETAT dans le cadre de la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018 – Rénovation du rez-de-chaussée du bâtiment, place des Templiers, pour la création de 3 commerces.

La Ville envisage de rénover le rez-de-chaussée du bâtiment sis place des Templiers. Ce rez-de-chaussée de 160 m² accueillera les 2 commerces situés en face (salon de coiffure et un institut esthétique de 50m² environ chacun) ainsi qu'un 3^{ème} commerce, compte tenu de la place existante. Plus proches de la rue, ils offriront une vitrine commerciale plus attractive et participeront au dynamisme global souhaité pour cette place.

Monsieur le Maire souhaite solliciter sur cette opération l'aide de l'ETAT dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

L'ETAT peut accorder une aide pour financer ce projet tel que celui cité ci-dessus.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

MONTANT des TRAVAUX HT 234 255,00 €

Subvention sollicitée

auprès de l'ETAT

de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 46 851,00 €

Subvention sollicitée

auprès du Conseil Départemental

dans le cadre d'un Contrat Départemental de Développement et

d'aménagement 2015-2019 140 553,00 €

AUTOFINANCEMENT de la Commune 46 851,00 €

Il est rappelé qu'une délibération n° 2016-043 a été prise le 28 avril 2016 relative à cette demande de subvention. Or, ce dossier n'ayant pas fait l'objet d'un octroi de subvention en 2016, la demande est considérée comme nouvelle cette année selon l'article R 2334-25 du CGCT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de son Président,
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vote par : Pour à l'unanimité

DELIBERE

SOLLICITE une subvention de 46.851,00 € auprès de l'ETAT dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au titre de l'exercice 2018 pour l'opération citée ci-dessus pour un montant estimé à 234.255,00 € HT.

RETIRE la délibération n° 2016-043 du 28 avril 2016.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR RECEPTION
EN SOUS-PREFECTURE LE :

27 AVR. 2018

Le Directeur Général des Services

Pour expédition conforme, le 26 avril 2018

Le Maire,

Christian AMIRATY

Pour le Maire empêché,
le 1^{er} adjoint, Robert DE VITA

